Association Culturelle Joseph Jacquemotte

# De gros défis pour la gauche à Bruxelles

Xavier Dupret

Juillet 2025

13.524 signes

Les chiffres sont implacables. Bruxelles doit trouver 3,3 milliards d'euros pour cadrer avec le programme européen de stabilité des finances publiques[1]. On prendra la mesure de cet important effort en précisant que les recettes 2024 de la région bruxelloise se situaient aux alentours de 5,631 milliards d'euros tandis que ses dépenses équivalaient à 6,979 milliards. Autrement dit, les 3,3 milliards représentent 11,72% des recettes annuelles ou 9,46% des dépenses annuelles de la Région sur une législature.

Donc, pour atteindre cet objectif d'assainissement budgétaire en 5 ans, Bruxelles devra sacrifier 10% de ses dépenses chaque année et/ou augmenter ses recettes dans une proportion identique. En regardant les choses sous cet angle, on comprend mieux l'ampleur, titanesque, du défi.

*No blairism, please !*

En revanche, ce que l'on voit moins, c'est que l'interprétation des causes inhérentes à cette situation varie sensiblement en fonction des présupposés idéologiques des uns et des autres. C'est ainsi qu'il y a peu, un haut fonctionnaire dirigeant d'une société publique régionale chargée de financer les investissements privés à Bruxelles (et, à ce titre, proche du monde des entreprises) estimait, dans la presse grand public, que Bruxelles n'échappera pas à une suppression de postes dans la fonction publique[2]. L'homme n'a, par ailleurs, rien d'un excité

[1] CERPE (UNamur), Les perspectives budgétaires de la Région de Bruxelles-Capitale de 2024 à 2029, cahier n°115, juin 2024.

[2] Le Soir, Bruxelles : le risque d'une réduction de fonctionnaires, édition mise en ligne du 9 juillet 2025.

libertarien puisqu'il rejette la proposition du Mouvement Réformateur (MR, droite conservatrice) de diminuer les droits d'enregistrement à Bruxelles sur le modèle de ce qui a été mis en œuvre récemment en Wallonie où ces droits sont passés de 12,5 à 3%.

Pour information, les droits d'enregistrement correspondent à un impôt perçu par les régions à l'occasion de l'acquisition d'un bien immobilier. A Bruxelles, le taux de base des droits d'enregistrement est de 12,5% du prix de vente. Néanmoins, le droit régional bruxellois prévoit différentes formules de réduction, notamment pour les primo-acquérants ou en cas d'achat d'une habitation modeste. De surcroît, ces droits représentent une rentrée importante pour les finances publiques de la capitale. Par exemple, en 2022, les droits d'enregistrement et les droits de succession ont permis de dégager des recettes de 1,2 milliard d'euros[3].

Derrière l'apparence de modération somme toute centriste des propos de ce haut fonctionnaire, on retrouvait en filigrane le contexte politique du début du mois de juillet où le rythme des négociations s'accélérait bien mollement entre le PS et le MR. La chose permet d'expliquer le retour en force au sein de l'appareil d'Etat d'un point de vue blairiste, auquel l'éventualité d'un deal « licenciements de fonctionnaires contre le maintien des droits d'enregistrement à leur niveau actuel » correspond parfaitement.

Au contraire, les réflexions qui vont suivre participent de l'idée que l'économie, c'est avant tout politique et qu'il existe des solutions de gauche à la crise que traverse, pour l'heure, Bruxelles. Examinons-les de plus près. Tout d'abord, maintenir le niveau des investissements dans l'extension du métro s'avère aujourd'hui impayable. Pour information, le coût de l'extension du Métro 3 reviendrait à 4,4 milliards d'euros[4]. Ce constat s'impose d'autant plus que la profonde crise du logement à Bruxelles suppose des investissements nécessitant un soutien public important.

C'est ici que la question d'une alternative de gauche doit se poser, notamment à l'action de Sven Gatz, le ministre Open VLD en charge des finances publiques et du budget, qui n'a pas hésité à renvoyer, il y a peu, sur les marchés le Fonds bruxellois du logement, la coopérative parapublique chargée de l'accès à la propriété des foyers à revenus modestes, pour trouver 50 millions sans garantie gouvernementale. Dans le même ordre d'idées, le même ministre Gatz a également mis en difficulté la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) en refusant de lui octroyer sa garantie. Le risque que la trésorerie de cet outil, au demeurant indispensable pour concrétiser le droit au logement à Bruxelles, soit à sec d'ici deux ou trois mois n'avait, à l'heure où ces lignes étaient écrites (14 juillet 2025), rien de théorique.

Ces deux évènements traduisent le fait qu'une politique publique forte du logement ne constitue présentement pas une priorité pour les libéraux bruxellois. Difficile, dans ces

[3] Question parlementaire orale n°203 de monsieur Emmanuel De Bock (Défi), Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, 3 octobre 2022.

[4] Le Soir, Métro Nord à Bruxelles: l'ardoise pourrait monter à 4,4 milliards d'euros, édition mise en ligne du 30 mai 2023.

conditions, de préconiser une coalition PS-MR à Bruxelles. Pour autant, le chemin vers un gouvernement de gauche plurielle semble parsemé d'embûches.

*Eloge de l'insoumission*

C'est que 3,3 milliards, cela ne se trouve pas sous le pas d'un cheval. Prenons déjà acte avec soulagement de ce que l'*establishment* politique bruxellois semble à présent déterminé à assainir les finances publiques en 10 ans.

Rien n'empêche cependant de pousser le bouchon un tantinet plus à gauche. Pourquoi 3,3 milliards en dix ans et pas 2,2? Pour satisfaire aux désidératas d'une Union européenne plus intéressée par le sort des banques que le progrès social? La belle affaire ! En tout cas, pour ce qui concerne Bruxelles et son avenir, les enjeux se présentent comme suit.

Il est impossible de contester le carcan de la finance de marché sur les finances publiques de l'Europe tout entière à partir du territoire d'une ville-Région. Restons lucides. Pour autant, nous ne sommes pas complètement démunis. En effet, il est aujourd'hui très clair que le gouvernement fédéral ne parviendra pas à améliorer le solde des finances publiques de l'ordre de 23 milliards d'euros. Autrement dit, on peut sans crainte proposer un redressement plus limité mais plus réaliste des finances publiques bruxelloises. A l'heure de faire les comptes au début de l'année 2029, les résultats seront clairs. Tandis que le fédéral et ses vieilles recettes austéritaires auront raté leur cible, le déficit structurel de la Régions aura raisonnablement diminué pour la plus grande satisfaction de l'agence de notation chargée de surveiller les finances publiques bruxelloises, dont les coûts d'emprunt diminueront

Pour y parvenir, nul besoin de tronçonneuse à la Milei. Le gel des dépenses des fonds budgétaires bruxellois préaffectés pour certaines dépenses à leur niveau de 2023 (soit 87,3 millions d'euros) permettrait de dégager 3,6 milliards d'euros à l'horizon 2034[5]. Evidemment, une recommandation de ce type ne peut être suivie à la lettre puisqu'elle suppose un blocage des dépenses publiques d'une ampleur telle que par exemple, on n'aménagerait plus aucun espace vert à Bruxelles en une décennie. D'où l'idée de limiter l'ampleur de l'effort à 2 milliards de manière à garder 1,5 milliard (c'est-à-dire 150 millions par an) pour effectuer les investissements publics les plus urgents à l'horizon 2034.

*Du côté des recettes*

Pour des raisons d'équité, il est important, à côté de cette compression des dépenses, d'aménager une activation des recettes. Si l'on examine les choses d'un peu plus près, on peut s'apercevoir que des marges existent mais ne sont pas extensibles à l'infini.

Les impôts régionaux représentaient 26,26% des impôts régionaux en 2024 (c'est-à-dire 1,482 milliards d'euros). Il est attendu qu'ils progressent de 2,88% au cours de la législature en cours. Autrement dit, ils rapporteront progressivement à l'horizon 2029 près de 43 millions en plus. On constate une tendance similaire en ce qui concerne les additionnels à l'IPP. Ces

[5] Cour des Comptes, 29ème Cahier adressé par la Cour des comptes au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et à l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune, novembre 2024, pp.44-46.

derniers équivalaient, en 2024, à 20,79% des recettes bruxelloises (c'est-à-dire 1,173 milliard par an) et devraient progresser de l'ordre de 4,21% (donc 49 millions d'euros) à l'horizon 2029[6].

Le tableau qui suit permet de synthétiser l'apport global de ces deux augmentations pour chaque année de la législature. L'unité de mesure est le million d'euros.

| | *2024* | *2025* | *2026* | *2027* | *2028* | *2029* | **Total 2024-2029** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Impôts régionaux* | 7,16 | 14,32 | 21,48 | 28,64 | 35,84 | 43 | **150,44** |
| *Additionnels IPP* | 8,17 | 16,33 | 24,50 | 32,66 | 40,84 | 49 | **171,5** |
| **Total** | | | | | | | **321,94** |

Cette progression débouchera au total une amélioration totale des recettes de 322 millions d'euros à l'horizon 2029. Pour 2034, il s'agit de 644 millions d'euros. Bien des voix à gauche réclameront cependant davantage de redistribution fiscale. La chose est possible mais un durcissement trop marqué de la fiscalité est de nature à en chasser les classes moyennes de Bruxelles. On constate, en effet, une modification du profil des foyers fiscaux de la Région depuis quelques années.

En juin 2023, l'IBSA a établi que « les Bruxellois sortants sont à la fois plus nombreux et ont des revenus imposables plus élevés que les Bruxellois entrants »[7]. De surcroît, la composition des revenus à Bruxelles montre une polarisation avec une surreprésentation des catégories inférieures (moins de 20.000 euros de revenu annuel imposable) par rapport à la moyenne belge, une situation d'égalité pour ce qui est des revenus élevés (au-delà de 55.000 euros) et une sous-représentation des catégories intermédiaires. En tablant sur un alourdissement de 10% de la fiscalité régionale (ce qui est déjà bien ambitieux), on peut aller chercher 64 millions au bout de 10 ans. Il s'agit précisément du montant que Vivaqua sollicite en tant que dotation régionale pour faire face à ses missions et maintenir sa dette à un niveau supportable[8].

[6] CERPE (UNamur), pp.13-15. Calculs propres.

[7] Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), Focus n°59, Migrations interrégionales et revenus en Région de Bruxelles-Capitale, juin 2023, pp.6-7.

[8] L'Echo, Vivaqua espère une dotation régionale annuelle de 60 millions d'euros, édition du 8 juillet 2024.

Autre défi à financer : les primes à la rénovation qui sont à l'arrêt aujourd'hui. De ce point de vue, une réaffectation des primes de manière à ce qu'elles ne correspondent plus qu'aux ménages des classes populaires doit être envisagée à hauteur de l'enveloppe initialement prévue de 67 millions d'euros alors qu'elles ont coûté 135 millions l'année dernière[9]. De ce point de vue, la suppression progressive des crédits pour la crise énergétique liée à l'Ukraine (un peu plus de 30 millions d'euros en 2024) est de nature à faciliter un peu les choses.

*Le poids de l'Arizona*

Cette voie des petits leviers et des longs calculs n'a rien de bien excitant mais pour la gauche, c'est ça ou le retour d'un MR dont on sait aujourd'hui qu'il est prêt à dépecer l'Etat social de 1945. De plus, attendre qu'un refinancement permette de trouver 3,3 milliards d'un coup est une pure utopie. En 2024, la dotation du fédéral pour Bruxelles représentait 31,5% des recettes de la Région, soit 1,764 milliard d'euros. Pour qu'en 10 ans, un refinancement permette de redresser la barre des finances publiques bruxelloises, il devrait dépasser les 20%. Seul un séisme politique en Flandre permettrait de parvenir à un tel résultat.

Certes, les « réformes » de l'Arizona, qu'elles concernent l'indemnisation du chômage ou l'IPP, feront mal. Brulocalis, la fédération des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale, a calculé un impact potentiel de 1,6 milliard d'euros d'ici 2029[10]. Les dossiers les plus épineux sont les chômeurs exclus à charge des CPAS et les retraites des fonctionnaires locaux.

Les complexités du fédéralisme belge pourraient, cependant, apporter de l'eau au moulin d'une gauche plurielle au pouvoir à Bruxelles. Si les Engagés exigent aujourd'hui que les surcoûts pour les CPAS soient compensés par le fédéral, c'est parce que la fédération des CPAS de Wallonie, en ce compris les provinces où les Engagé-e-s sont très présents, est montée au créneau. Quant au dossier de la retraite des agents locaux, il fait grincer des dents jusqu'en Flandre où par exemple, la commune de Genk prévoit de contester devant la Cour constitutionnelle la suppression du financement fédéral des pensions de ses agents. Le fait que ce soutien reste en vigueur pour les 10 plus grandes villes du pays (dont Anvers, natuurlijk!) est dénoncé comme discriminatoire[11].

On mentionnera également la possibilité de mobiliser des prêts des grandes banques de développement européennes, que ce soit la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) ou la Banque de développement du Conseil de l'Europe, pour financer à de meilleures conditions des projets de logement et d'aménagement du territoire.

[9] L'Echo, Les primes à la rénovation ont coûté deux fois plus que prévu au budget bruxellois, édition du 25 janvier 2025.

[10] La Libre Belgique, Vers un trou de 1,6 milliard d'euros à Bruxelles après cinq ans d'Arizona?, édition mise en ligne du 6 mars 2025.

[11] De Standaard, De Standaard, Regering-De Wever geeft alleen grootste steden extra korting op pensioenfactuur: "Dit is totaal onrechtvaardig ", édition mise en ligne du 13 juillet 2025.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Puisse la gauche (surtout radicale) le comprendre, à Bruxelles comme ailleurs…